

Subventions pour cadres M15

Les joueurs/joueuses des cadres M15 de Swiss Tennis reçoivent une aide financière à la fin de l'année du cadre. En cas de non-respect des obligations de cadre, des réductions du soutien de base sont possibles. Les joueurs/joueuses sans passeport suisse ne peuvent pas recevoir d'indemnité de soutien.

Cadre espoirs national M15

Montant minimum si conditions remplies CHF 3000.-

Cadre suprarégional M12 et M15

Montant minimum si les conditions sont remplies CHF 2000.-

En cas de non-respect des obligations de cadre, des réductions du soutien de base sont possibles.

Obligation

- Compléter, dans les délais, les documents en ligne (évaluations/objectifs/planifications)
- Participation au test de condition physique (est en outre une condition pour l'obtention de la Talent Card)
- Jouer les championnats suisses juniors d'hiver et d'été (Qualification ou tableau final)
- Cooperation avec Swiss Tennis et Réponse/participations des convocations de Swiss Tennis (Camps, délégations)

Remarques

Les paiements sont effectués sans préjudice et sans autre droit légal de la part de Swiss Tennis. Les contributions de soutien peuvent être adaptées d'année en année par Swiss Tennis et sont toujours versées vers la fin de l'année cadre.

Swiss Tennis soutient également les joueurs/joueuses de cadre, les parents et les entraîneurs par des prestations non monétaires (p. ex. conseils, camps subventionnés, délégations, etc.). Cette forme de soutien peut varier fortement d'un joueur à l'autre.